

COLLABORATION AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(Secrétariat de l'ICCAT)

Processus de KOBE

En 2017, le Secrétariat de l'ICCAT a assuré la direction du Groupe de travail conjoint sur les DCP des ORGP thonières qui s'est réuni pour la première fois à Madrid du 19 au 21 avril 2017. Aucune réunion de ce groupe de travail n'a été tenue en 2020 ni n'est prévue pour 2021.

Le Secrétariat de l'ICCAT a organisé, en collaboration directe avec les Secrétariats des autres ORGPt, une réunion conjointe des ORGPt sur les prises accessoires, principalement axée sur les requins et rassemblant toutes les ORGPt. Cette réunion a eu lieu à Porto (Portugal) du 16 au 18 décembre 2019.

Convention sur le Commerce International des Espèces sauvages de la Flore et de la Faune menacées d'extinction (CITES)

En 2018, des contacts ont été établis avec la CITES, conformément à la recommandation émanant du Groupe d'espèces sur les requins du SCRS conseillant au Secrétariat de l'ICCAT de demander officiellement à la CITES de faciliter l'échantillonnage des espèces inscrites aux annexes de la CITES aux fins de la recherche scientifique menée sous l'égide des programmes de recherche de l'ICCAT. Le Secrétariat a convenu qu'il établirait des contacts avec le Secrétariat de la CITES afin de rechercher une solution. Il a été porté à la connaissance du Secrétariat que la question était en cours d'examen par le Comité permanent de la CITES, qui compte un groupe de travail chargé de la procédure simplifiée pour les permis et les certificats. La dix-huitième réunion de la Conférence des Parties s'est tenue à Genève (Suisse) du 17 au 28 août 2019. Le Secrétariat est conscient que la CITES a travaillé sur un projet d'orientation sur les procédures simplifiées et les échanges scientifiques pour aider les Parties et les parties prenantes concernées à bénéficier de ces approches. Le projet d'orientation sera rendu public dans les prochaines semaines pour commentaires.

Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM)

Sur la base de l'expérience fructueuse entre l'ICCAT et le CIEM ces dernières années en ce qui concerne la collaboration scientifique, les deux organisations ont exprimé en 2018 leur volonté de renforcer cette coopération et d'explorer de nouvelles initiatives et des discussions ont été entamées entre les Secrétariats. Il a été convenu qu'il serait opportun et souhaitable d'intensifier la collaboration entre l'ICCAT (SCRS) et le CIEM, plus particulièrement dans les domaines ayant trait aux prises accessoires, aux requins et aux évaluations des stocks, par le biais du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires, du Groupe d'espèces sur les requins et du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation (WGSAM). Plus particulièrement, il serait opportun de maintenir la participation des experts scientifiques du CIEM aux évaluations des stocks de requins de l'ICCAT, ainsi qu'aux réunions du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks. L'évaluation du stock de requin-taupe commun du Nord-Est du CIEM/ICCAT avait été prévue pour 2020 mais en raison de l'impact de la pandémie sur les activités du CIEM, cette évaluation conjointe a été reportée possiblement en 2022 (dans l'attente d'une communication du CIEM).

Accord sur la Conservation des Albatros et des Pétrels (ACAP)

En 2016, l'ICCAT a signé des directives en vue de la coopération avec l'ACAP. Cette coopération est un accord non-contraignant qui couvre des questions, telles que la participation en qualité d'observateurs aux réunions de chaque organisation, ainsi que la consultation, la coopération et la collaboration sur des questions d'intérêt commun. En 2020, un scientifique de l'ACAP a assisté à la réunion du Sous-comité des écosystèmes du SCRS.

Commission Générale des Pêches pour la Méditerranée (CGPM)

Suite aux contacts établis en 2019 visant à renforcer davantage la coopération entre la CGPM et l'ICCAT, les deux Secrétariats ont travaillé sur un projet de texte de protocole d'entente principalement sur des questions d'intérêt commun. Le projet de texte a été soumis à la Commission en 2019 qui l'a adopté avec des

amendements. Ce texte adopté a été transmis à la CGPM qui a informé le Secrétariat, par la suite, de certains problèmes de *termes* juridiques. Ces commentaires de la CGPM ont été diffusés aux CPC de l'ICCAT en 2020 et certaines d'entre elles ont fait part de leurs préoccupations face aux modifications apportées aux termes.

Commission des Pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO)

En 2019, les deux Secrétariats ont travaillé sur un projet de texte de protocole d'entente principalement sur des questions d'intérêt commun. Le projet de texte a été soumis à la Commission en 2019 qui l'a adopté avec des amendements. Ce texte adopté a été transmis à la COPACO qui a informé le Secrétariat, par la suite, de certains problèmes de termes juridiques. Ces commentaires avec des modifications apportées aux termes par la COPACO ont été diffusés aux CPC de l'ICCAT en 2020, et certaines d'entre elles ont fait part de leurs préoccupations face à ces nouvelles modifications. Ces CPC ont souhaité que le texte soit représenté à la Commission et ont suggéré d'explorer d'autres voies si un texte ne pouvait pas être convenu pour un protocole d'entente officiel.

Organisation pour les pêcheries de l'Atlantique Sud-Est (OPASE)

En 2019, un projet de protocole d'entente a été soumis à l'examen de la Commission. Faisant suite à l'adoption du texte par la Commission en 2019, un protocole d'entente a été signé entre les deux Secrétariats au mois d'août 2020 (*cf. annexe 1*).

Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC)

En 2019, la Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines (IAC) a informé le Secrétariat que les Parties à l'IAC avaient adopté une résolution (CIT-COP9-2019-R2) cette année-là sur la conservation de la tortue luth de l'Atlantique Nord-Ouest, qui comprend une recommandation visant à ce que le Secrétariat de l'IAC reprenne le dialogue avec le Secrétariat et les Parties de l'ICCAT, pour établir un protocole d'entente destiné à améliorer notre coopération et fournir aux Parties un appui technique dans l'application des résolutions pertinentes des deux organisations. L'IAC a informé la Commission, à Palma, de son intention de signer un protocole d'entente.

Suite aux contacts établis en 2019, les deux Secrétariats ont travaillé sur un projet de texte de protocole d'entente, qui devrait être présenté aux CPC de l'ICCAT pour discussion à la réunion de la Commission en 2021.

Projet thonier ZADJN / Océans communs de la FAO

Lors de la réunion de la Commission de l'ICCAT 2017, il a été décidé de poursuivre la coopération avec le projet sous réserve que l'ICCAT en retire des avantages. À cette fin, en 2020 le Secrétariat de l'ICCAT a participé au Projet thonier ZADJN / Océans communs de la FAO ainsi qu'aux Comités directeurs du Projet ZADJN, du 27 au 30 janvier 2020, à Rome, en Italie. En outre, le Secrétariat a tenu plusieurs réunions avec l'équipe de coordination du Projet thonier ZADJN / Océans communs de la FAO, en ce qui concerne essentiellement la préparation des propositions pour la nouvelle Phase 2 du projet.

Le Secrétariat a présenté 4 propositions :

- 1. Renforcement des capacités en lien avec l'application**, afin d'améliorer l'application des mesures de conservation et de gestion de l'ICCAT, en particulier mais sans s'y limiter, l'inspection au port.

Approche :

- Évaluer les besoins des candidats et déterminer l'ordre des priorités (également valable pour les futures initiatives d'application)
- Une visite à chaque CP candidate (par un expert/ consultant) est nécessaire afin de développer un programme plus détaillé, adapté à chaque pays
- Pour l'inspection au port, en se fondant sur ce qui précède, des supports de formation pourront être adaptés en se basant sur des supports déjà disponibles (CTOI/États-Unis/FAO...). Pour les autres éléments, l'expérience d'autres ORGP pourra être examinée et adaptée selon qu'il convient.

- Mettre en œuvre le programme de capacité pour chaque CPC candidate, à travers une formation ou d'autres actions telles que déterminées.

Budget : 600.000 USD

- 2. Activités liées à la technologie informatique - Renforcement des systèmes de déclaration en ligne (OR)**, en vue de renforcer le système intégré de gestion en ligne de l'ICCAT (IOMS), qui est en cours de développement, à travers le développement d'extensions pour l'interopérabilité automatique des données avec divers projets de la FAO, des ORGPt et de leurs États Membres, et d'autres parties prenantes potentielles. Il inclut un soutien/une formation spécialisé en ce qui concerne l'utilisation de certains modules de l'IOMS (applications web) et les extensions correspondantes.

Approche :

L'un des aspects fondamentaux du développement du système intégré de gestion en ligne de l'ICCAT (IOMS) était, entre autres, l'adoption d'une conception en open source (obtention des licences, droits d'auteur, et modalité d'utilisation, qui seront décidés à l'avenir).

- Toutes les ORGPt peuvent, depuis le début, bénéficier (suivre, apprendre, contribuer, utiliser) des éléments suivants :
 - Le modèle de conception de la base de données d'IOMS (composante de base de la principale plateforme d'applications web qui gèrera tous les modules d'applications web, les profils utilisateurs, les exigences en matière de données, etc.)
 - Les composantes standards de l'IOMS (gestionnaire de messages, enregistreurs de données, validateurs de données, production de versions, etc.)
 - Les travaux sur les structures de données et les systèmes de codification harmonisés
 - Des phases d'apprentissage réduites en ce qui concerne divers aspects de développement
 - L'adoption d'exemples de codes (promotion de la réutilisation des codes)
 - L'adoption de systèmes en « open source » encourage toujours un développement actif, une participation accrue, des expériences plus riches, qui donnent souvent lieu à des résultats plus efficaces et optimisés.
 - À long terme (après la mise en œuvre des systèmes OR), si cela est minutieusement planifié, l'un des grands bénéficiaires sera tuna.org (www.tuna-org.org) en tant qu'utilisateur final (évoluant de pages web statiques à des pages web dynamiques) de tous les « produits » finaux (informations) disponibles dans chaque système OR des cinq ORGPt.

Budget : 678.500 USD

- 3. Développement de l'Évaluation de la Stratégie de Gestion (MSE)**, à l'appui des travaux du Groupe de travail conjoint sur la MSE des ORGPt et en vue de poursuivre le renforcement des capacités des scientifiques et des gestionnaires.

Approche :

- Financement d'une présidence spéciale pour le GT sur la MSE des ORGPt. Se doter d'un président qui se consacre deux mois par an, au moins, à la coordination et à l'avancée des travaux du GT sur la MSE.
- Créer un comité d'expertise en matière de MSE qui ferait fonction de comité consultatif auprès du GT sur la MSE des ORGPt en ce qui concerne le développement, l'évaluation technique, le processus de mise en œuvre, l'évaluation du processus et l'examen général des différents programmes de MSE des ORGPt.
- Soutenir la création et la maintenance du site Github, conçu pour servir de répertoire pour le code de la MSE et la documentation pertinente associée provenant des processus de MSE de toutes les ORGPt.

- Procéder à un examen des approches et procédures pour le développement et l'application des critères techniques à utiliser dans l'évaluation des processus de MSE.
- Tester des approches de communication alternatives pour les résultats de la MSE en appliquant ces approches à un ensemble de stocks de thonidés représentatifs au niveau mondial. Cet ensemble devrait inclure à la fois des procédures de gestion basées sur les modèles et des procédures de gestion empiriques.
- Développer un processus et fournir les ressources requises pour un examen indépendant des processus de MSE au sein des ORGPt.
- Coordonner le développement d'un programme de formation avec des modules visant au renforcement des capacités en matière d'approche de MSE ciblant des groupes d'utilisateurs spécifiques, tels que les gestionnaires, les parties prenantes et les scientifiques.
- Créer une bibliothèque de documents, de vidéos et de supports de référence en plusieurs langues pour ces activités.

Budget : 825.000 USD

4. Générer des modèles opérationnels basés sur l'écosystème pour tester les indicateurs écosystémiques et les politiques de gestion en vue de valider les indicateurs et les politiques de gestion et faire progresser l'approche de gestion des pêcheries fondée sur l'écosystème(EBFM).

Approche :

- Nous proposons des études de simulation théoriques exhaustives établissant une plage d'hypothèses crédibles sur l'écosystème, y compris le comportement des flottilles et des prises accessoires afin de déterminer dans quels cas les indicateurs et politiques de gestion pourraient être considérées comme fiables.
- Dans le cadre de la mise en œuvre la plus simple, les scénarios pourraient étudier, par exemple :
 - Les effets hypothétiques de la redistribution d'un stock cible sur les espèces de prises accessoires et l'effort dirigé sur les prises accessoires (et l'efficacité correspondante de la procédure de gestion)
 - Les effets hypothétiques du changement de ciblage des espèces, d'une espèce au profit d'une autre, sur les indicateurs du taux de prises accessoires et les indicateurs basés sur les tailles
- Dans le cadre de la mise en œuvre la plus complexe, une relation Écosystème-MSE sera développée pour extraire la dynamique écosystémique essentielle d'après un modèle complexe, tel qu'Ecopath, à des fins d'utilisation dans une MSE pluri-espèces. Ces modèles testeraient plus avant des indicateurs et des politiques de gestions soumis à des relations complexes entre les espèces.
- Dans les mises en œuvre simple et complexe, plus de 120 politiques de gestion déjà disponibles gratuitement dans MSEtool et DLMtool peuvent être testées pour leur capacité en termes d'écosystème.

Budget : 400.000 USD

La [Réunion du Groupe de travail conjoint sur les prises accessoires des ORGP thonnières](#), tenue du 16 au 18 décembre 2019, a été organisée par l'ICCAT avec le soutien financier de l'Union européenne et une contribution de 40.000 Euros du projet thonier ZADJN/Océans communs de la FAO.

Le projet thonier ZADJN/océans communs de la FAO a finalement convenu de soutenir la mise à jour de la page web tuna.org, hébergée par l'ICCAT, à l'aide des fonds disponibles de la Phase 1 du projet. Cette tâche sera coordonnée entre l'équipe du projet thonier ZADJN/Océans communs de la FAO et le Secrétariat.

Réseau conformité thon (TCN)

Aucune réunion du Réseau conformité thon (TCN) n'a pu être tenue en 2020. Toutefois, une brève réunion en ligne entre les fonctionnaires chargés de l'application et le coordinateur du réseau a été tenue pour passer rapidement en revue les futurs travaux. Des termes de référence pour une étude réalisée par un consultant visant à examiner les divers processus d'application des cinq ORGP et identifier leurs points communs ont été soumis au projet ZADJN pour tenter d'achever ces travaux avant la fin 2020.

Le réseau a, par ailleurs, mis en place un sous-groupe avec d'autres ORGP non-thonières pour échanger des informations sur les listes IUU, afin d'essayer d'identifier à l'avenir l'origine des modifications apportées aux diverses listes IUU.

Groupe de travail de coordination des statistiques de pêche (CWP)

Aucune réunion n'a été prévue par l'atelier technique FAO-CWP sur l'harmonisation mondiale des statistiques des pêcheries thonières en 2020. Toutefois, le Secrétariat a maintenu une étroite collaboration avec les experts de la FAO-CWP et de la FAO-FIRMS au niveau technique pour la résolution de divers problèmes liés aux données (corrections de données, systèmes de codification, application des normes et concepts d'harmonisation des pêcheries du CWP, échange de données, etc.) Le Secrétariat de l'ICCAT a également des activités en cours pour la réalisation de la fourniture de données pour l'Atlas mondial du thon de la FAO-FIRMS comme décrit dans le rapport de la onzième session du Comité directeur de la FAO-FIRMS (FS11, mai 2019 Rome-Italie : <http://www.fao.org/3/ca5247en/ca5247en.pdf>). Ces activités se poursuivront jusqu'à la diffusion publique de l'Atlas mondial du thon de la FAO, prévue pour octobre 2020.

Système de suivi des pêcheries et des ressources (FIRMS)

L'ICCAT est un partenaire du système FIRMS de la FAO qui donne accès à des informations sur le suivi et la gestion à échelle mondiale des ressources marines et halieutiques. Par conséquent, le Secrétariat fournit des mises à jour régulières sur l'état des stocks des espèces ICCAT (<http://firms.fao.org/firms/en>) évaluées par le SCRS. Début 2020, le Secrétariat a actualisé les fiches d'identification des espèces de makaire blanc et d'albacore ayant fait l'objet d'une évaluation par le SCRS en 2019.

Résumés des sciences aquatiques et halieutiques (ASFA)

Le Secrétariat a préparé quelques nouvelles entrées de la base de données *Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts (ASFA-Proquest)* des documents publiés dans les derniers numéros du Recueil de documents scientifiques de l'ICCAT.